

Travail Sous Tension (TST)

Injonction de l'inspecteur du travail
pour arrêter tous les TST

Après la suppression de quelque 4000 postes à EDF, décidée par la seule Direction, voilà que l'inspection du travail, aidée par la CGT, procède à la liquidation de l'entreprise ERDF.

L'injonction faite par l'inspecteur du travail à la DR Ile de France Est, d'arrêter tous travaux sous tension remet en cause notre activité cœur de métier.

Quid du Service Public, quand des clients devront être coupés pour des travaux qu'ils n'ont pas demandé ?

Le cœur de métier disparaissant, cela signifie la fin des Groupes Intervention Réseaux (GIR) exploitation.

Pourquoi garder de la masse salariale au sein de notre entreprise si cela est moins coûteux de donner le travail aux entreprises privées ?

COMBIEN POUR LE NIVEAU NATIONAL ?

En comptant les agents des Directions Régionales, (Exploitation, AMEPS, ACM, TST/HTA) et des Unités Clients Fournisseurs, environ 12 000 agents seraient impactés.

Nos entreprises ont-elles besoin de cela en ce moment ?

D'OÙ VIENT LE PROBLÈME ?

Cette situation résulte du dépôt de DGI (Danger Grave Immédiat) dans le cadre de la pose de concentrateurs dans les postes.

Oui FO Énergie et Mines demande que des études préalables soient réalisées dans les postes en immeubles ou dans les postes anciens. Ces études sont moins utiles dès l'instant où il faut installer ces concentrateurs dans des postes standards ou récents.

En revanche, nous réaffirmons que dans les recommandations, il est bien stipulé que les agents peuvent utiliser leurs droits de retrait dès lors qu'ils estiment ne pas pouvoir réaliser l'intervention en toute sécurité.



Travail Sous Tension (TST)

Injonction de l'inspecteur du travail
pour arrêter tous les TST

*De lourdes conséquences
pour notre entreprise,
mais également pour l'emploi.
12 000 agents seraient impactés.*

Si toute intervention doit être faite hors tension, cela implique que pour faire des travaux, il faudra procéder à la mise hors tension des postes télécommandés à distance, mais tous ne le sont pas encore.

Si d'aventure ce scénario catastrophe (digne d'un très bon film de Luc BESSON) arrivait, nous pouvons affirmer que notre organisation syndicale aura été visionnaire en créant [la « Une » du dernier Lumière et Force \(N° 318\)](#).

FO Énergie et Mines fera tout pour garantir la sécurité des agents, mais pas en faisant appel à l'Inspection du Travail dès qu'un nouveau système se met en place.

Nous aurions apprécié que l'Inspecteur du Travail regarde ou se renseigne auprès d'autres inspections en régions avant de prendre sa décision qui peut être lourde de conséquences pour notre entreprise, mais également pour l'emploi.

